

Université de Caen-Basse Normandie, 12/12/2008

Motion maîtrise

CS: unanimité

CEVU: unanimité moins 2 abstentions

CA: unanimité moins 2 abstentions

Prenant acte des motions votées dans diverses composantes de l'UCBN et considérant que le délai accordé par le ministère pour la remontée des maquettes ne change rien sur le fond aux problèmes posés par la

réforme des concours d'enseignement et la maîtrise, le conseil d'administration de l'université de Caen Basse-Normandie, réuni le vendredi 12 décembre 2008, demande :

- **l'abandon de la réforme des concours d'enseignement et de la maîtrise** tels que définis dans la circulaire ministérielle du 17 octobre 2008,
- l'ouverture d'une concertation générale sur ce sujet (en particulier sur les bases des principes énoncés dans la motion votée par le CA de l'UCBN le 23 octobre 2008) et le maintien des concours pour la session 2010 selon les modalités actuelles.